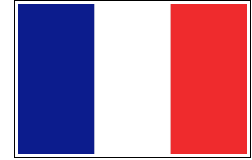


La V^e république



La République :

Instauré en 1792, rétabli en 1848, le régime républicain est 2 fois abattu par les coups d'Etat bonapartistes, en 1799 et en 1851. La République est définitivement le régime politique des français depuis le 4 septembre 1870. Depuis, trois Républiques se sont succédé : la 3^e (1870-1940), la 4^e (1946-1958) et la 5^e (depuis 1958).

Le pouvoir exécutif :

Il est partagé entre le Président de la République et le Gouvernement.

Le Président de la République est élu pour 5 ans au suffrage universel direct. Le Gouvernement est composé de ministres et de secrétaires d'Etat.

Le pouvoir législatif :

Il est partagé entre les 2 chambres du Parlement : l'Assemblée nationale et le Sénat. L'Assemblée nationale est composée de 577 députés élus pour 5 ans au suffrage universel direct, le Président de la République peut la dissoudre. Le Sénat comprends 318 sénateurs élus pour 6 ans au suffrage universel indirect, le Président de la République ne peut pas le dissoudre.

Le pouvoir judiciaire :

Il a pour rôle de contrôler l'application de la loi et sanctionne son non respect. Ce pouvoir est confié aux juges et aux magistrats, qui se basent sur les textes de lois (qui sont rédigés par le pouvoir législatif) pour rendre des décisions.

Voici les 6 présidents de la 5^e république :

Charles De Gaulle Georges Pompidou Valéry Giscard d'Estaing François Mitterrand Jacques Chirac Nicolas Sarkozy



1959-1969

1969-1974

1974-1981

1981-1995

1995-2007

2007- ?